



SETCa
FGTB

Un appel concret à la solidarité

A situation exceptionnelle, solidarité exceptionnelle.

Au moment où cet appel est lancé, les travailleurs de deux institutions du secteur des Maisons d'Education d'Hébergement accueillant des personnes handicapées sont en grève depuis de nombreux jours.

21^{ème} jour de grève pour l'ASBL Mistral à St Georges sur Meuse dans la région de liège.
15^{ème} jour de grève pour l'ASBL la Résidence l'Elysée à Mont St Aubert près de Tournai.
Du jamais vu dans un secteur où le social et l'humain soi-disant priment .

A Mistral, le personnel et les parents des résidents réagissent au licenciement pour pseudo faute grave d'un délégué syndical, éducateur comptant 19 ans d'ancienneté, là où surtout le délégué syndical est visé parce qu'il a osé prendre ses responsabilités au regard du fonctionnement de sa direction. . Il est en cela le porte-parole des travailleurs en totale rupture de confiance avec la directrice et son management tant RH, que pédagogique, administratif et financier.

A la Résidence l'Elysée, le directeur de l'ASBL mais aussi « actionnaire principal », notamment de la société commerciale propriétaire du lieu d'hébergement, veut licencier 9 éducateurs temps plein sur 28 pour les remplacer par 16 temps partiels, alors qu'aucune raison économique ne le justifie.

Les raisons pédagogiques évoquées ne tiennent pas la route au regard de la flexibilité et de la précarité qu'induit cette réorganisation. Des alternatives, pourtant dûment construites, ont été proposées en vain.

Pour seules réponses, l'inimaginable s'est produit, la réquisition forcée du personnel par le Ministre de l'emploi et le Gouverneur, l'intervention des avocats et des huissiers sur le piquet de grève, les provocations répétées, le recours à un escadron de police, ...

Si les travailleurs en grève, une très grande majorité du personnel des deux institutions, se battent avec tant de détermination c'est parce qu'ils sont convaincus qu'au-delà du préjudice social qu'ils auraient à subir, ce sont surtout les personnes handicapées dont ils ont la charge qui feront les frais des décisions inacceptables de ces employeurs peu scrupuleux .

Ils ont choisi de poursuivre leur légitime combat. Nous avons la responsabilité de devoir les soutenir.

Pour ce faire, un fonds de grève et un compte ont été ouverts pour chacune des institutions.
Pour l'ASBL MISTRAL qui compte 36 travailleurs, il s'agit du compte BE50 132-5493863-18.
Pour la Résidence l'Elysée qui compte 44 travailleurs, il s'agit du compte BE11 1325 4938 9348.

Nous vous invitons à marquer votre solidarité par un versement laissé à votre appréciation. Il va de soi que les fonds récoltés serviront intégralement à compléter l'indemnité de grève afin de limiter l'impact financier pour ces travailleurs qui mènent une grève exceptionnellement longue, mais tellement légitime.

Merci à tous et toutes pour votre soutien et votre solidarité.

Christian Masai
Secrétaire fédéral SETCa
Bruxelles, le 11 octobre 2017



Syndicat des employés, techniciens et cadres

www.setca.org | Editeur responsable : Chr. Masai | SETCa | Rue Joseph Stevens 7/5 | 1000 Bruxelles